

ERRATUM**14.027****Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil****14.027 – PEREQUATION FINANCIÈRE INTERCOMMUNALE****Annexe 1**

Annexe de la loi sur la péréquation financière intercommunale

Péréquation des ressources / Méthode et formule (art. 5), lettre a) Puissance, p. 47

Modifier la phrase en la mettant au singulier

(Début de phrase inchangé) ... $\alpha+$ dans le premier cas et $\alpha-$ dans le second cas. $\alpha+$ doit impérativement être plus grand ou égal à 0 ($\alpha+ \geq 0$), tandis qu' $\alpha-$ de son côté doit impérativement être inférieur ou égal à 0 ($\alpha- \leq 0$). On obtient ainsi ...
(suite inchangée)

NB: En commission péréquation financière, il y été envisagé de modifier la formule figurant en page 46 du rapport du Conseil d'Etat afin de la simplifier. En accord avec l'auteur de la proposition, le Conseil d'Etat a finalement décidé de ne pas modifier ladite formule.

Neuchâtel, le 20 novembre 2014